



# BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE

## Centre de services – MRC Richmond

Semaines du 19 et 26 avril 2021



### Semaine de la police

Dans le cadre de la Semaine de la police qui se déroulera du 9 au 15 mai prochain, plusieurs activités de sensibilisation et de prévention auront lieu sur l'ensemble du territoire desservi par la Sûreté du Québec. Pour plus d'informations sur les activités qui se tiendront dans votre secteur, nous vous invitons à consulter le site Internet suivant : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/quebec/semaine-police.html>

### Sécurité routière

#### Interceptions pour haute vitesse à Stornoway et à Wotton.

Le 24 avril en après-midi, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC du Granit ont intercepté un automobiliste sur la route 108 à Stornoway, relativement à un grand excès de vitesse. Le contrevenant, un homme âgé de 24 ans d'Ayer's Cliff, a été capté alors qu'il circulait à 186 km/h dans une zone où la limite permise est de 90 km/h. Cette infraction lui a valu un constat de 1763\$ et 18 points d'inaptitude.

Le 1<sup>er</sup> mai en après-midi, les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources ont intercepté une automobiliste sur la rue St-Jean à Wotton, relativement à un grand excès de vitesse. La contrevenante, une femme âgée de 35 ans de Trois-Rivières, a été captée à une vitesse de 124km/h dans une zone où la limite permise est de 50 km/h. Cette infraction lui a valu un constat d'infraction de 1388\$ et de 14 points d'inaptitude.

Leur permis de conduire respectif a été suspendu pour une période de 7 jours, puisqu'il s'agissait d'un grand excès de vitesse (GEV).



# BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE

## Centre de services – MRC Richmond

Semaines du 19 et 26 avril 2021



### **Opération stationnement interdit à Marston (MRC du Granit)**

Plusieurs opérations ont été effectuées dans le secteur du chemin Ernest-Martin à Marston en lien avec la problématique des véhicules stationnés dans un endroit interdit près de la descente de bateaux. Les policiers ont émis un total de 13 constats d'infraction en ce qui concerne le règlement municipal. D'autres surveillances sont prévues dans les prochaines semaines.

### **Enquêtes criminelles**

#### **Interception d'un trafiquant à bord de son véhicule à Val-des-Sources**

Un homme qui circulait sur la rue Laurier à Val-des-Sources a été intercepté après avoir passé sur un feu rouge. Lors de l'intervention, plusieurs comprimés de méthamphétamine, du cannabis, du tabac de contrebande, une arme prohibée, plus de 1000\$ en argent canadien et du matériel le relié au trafic de stupéfiants ont été saisis. L'homme âgé de 56 ans, de Tingwick, pourrait faire face ultérieurement à des accusations en matière de trafic de stupéfiants.

#### **Un voleur de génératrice arrêté sur le fait à Danville**

Le 27 avril en après-midi, les policiers de la MRC des Sources sont intervenus pour le vol de deux génératrices dans la cour d'une compagnie du chemin Pinnacle à Danville. Après avoir localisé les génératrices volées dans un boisé, un homme âgé de 25 ans de Val-des-Sources a été arrêté sur place. Ce dernier est connu du milieu policier. Lors de son arrestation, plusieurs comprimés de méthamphétamine ont été saisis. Le suspect pourrait faire face ultérieurement à des accusations de vol, d'introduction par effraction et de possession de stupéfiants.



# BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE

## Centre de services – MRC Richmond

Semaines du 19 et 26 avril 2021



### **Arrestations de trois suspects suite à une introduction par effraction dans un commerce de Richmond**

Le 2 mai vers 00 h 25, les policiers de la MRC du Val-St-François sont intervenus pour une introduction par effraction en cour dans un commerce de la rue du Collège à Richmond. Trois suspects ont pris la fuite après avoir volé des bouteilles d'alcool. Un des trois suspects a été arrêté après une poursuite à pied dans le secteur. Il a été libéré par promesse de comparaître avec des conditions à respecter. Il devra revenir à la cour pour faire face à une accusation d'introduction par effraction. L'enquête se poursuit en vue de procéder à l'arrestation des deux autres individus.

### **Quatre arrestations en matière de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue:**

Le 23 avril dernier, deux arrestations ont été réalisées en fin d'après-midi dans les secteurs du Canton de Valcourt et à Saint-Edwidge-de-Clifton. Le premier, un conducteur âgé de 68 ans de Valcourt a été arrêté sur le 2<sup>e</sup> rang suite à une conduite erratique. Les tests à l'éthylomètre ont révélé un taux d'alcoolémie de plus de deux fois la limite permise par la Loi. Un deuxième conducteur âgé de 17 ans de Valcourt, a été arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue, suite à un appel pour une sortie de route. Personne n'a été blessé lors de cet événement.

Durant la fin de semaine du 1<sup>er</sup> mai, deux autres arrestations ont été effectuées dans le secteur de Coaticook et de Val-des-Sources. Une femme âgée de 54 ans, de Sherbrooke, a été arrêtée pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool dans le centre-ville de Coaticook. En plus de ne pas avoir de permis de conduire valide, son véhicule a été saisi 30 jours. Une seconde conductrice, âgée de 60 ans de Val-des-Sources, a été arrêtée par les patrouilleurs suite à un appel pour une collision avec délit de fuite sur la rue Webb à Val-Des-Sources. Suite à son arrestation, les résultats de l'éthylomètre ont démontré qu'elle avait conduit son véhicule avec plus de 2 fois la limite d'alcool permise par la loi.

Ils devront tous comparaître ultérieurement au palais de justice pour des accusations en matière de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue.

# BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE

## Centre de services – MRC Richmond

Semaines du 19 et 26 avril 2021



### Fondation québécoise du cancer; un succès pour la 1<sup>ère</sup> édition du déjeuner du Directeur de la MRC du Val-Saint-François

Le 28 avril dernier, un déjeuner-bénéfice a été organisé au profit de la Fondation québécoise du cancer au restaurant de La Vieille Gare de Richmond. Les déjeuners ont été servis par les policiers de la MRC et du Centre de services au profit de la Fondation québécoise du cancer. De plus, des dons privés ont permis d'amasser un total de 2740\$ avec la participation de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, la ville de Richmond, la Caisse Desjardins du Val-Saint-François ainsi que des dons de nourriture des fournisseurs du restaurant de La Vieille Gare. Une 1<sup>ère</sup> édition réussie!



# BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE

## Centre de services – MRC Richmond

Semaines du 19 et 26 avril 2021



### **Remise de distinction pour les sergents Nick Côté, de la MRC de Coaticook et Martin Paquette, de la MRC du Granit.**

Le 19 avril dernier, deux sergents de la Sûreté du Québec recevaient des distinctions importantes du Ministère de la Sécurité publique :



**Sergent Nick Côté**



**Sergent Martin Paquette**

Le Sergent Nick Côté s'est vu remettre la médaille pour action méritoire pour une intervention survenue le 18 juin 2016. Le sergent Côté est intervenu suite à une collision sur le chemin Tremblay dans le secteur de Dixville, impliquant un bébé d'un an blessé gravement à la tête. Il lui a rapidement prodigué les premiers soins et l'a conduit directement à l'hôpital de Coaticook. Ses actions et sa rapidité d'intervention ont permis de sauver la petite fille d'un traumatisme crânien sévère.

De son côté, le Sergent Martin Paquette a reçu la médaille de la croix de la Bravoure pour un sauvetage survenu le 19 janvier 2018 sur le Petit Lac Lambton à Lambton. L'homme était resté coincé sur la glace près de 15 heures sous son VTT. Le Sergent Paquette a dû localiser la victime au centre de la glace et l'a recouvert de son manteau de service. Il a été en mesure de sécuriser la victime et de s'assurer de la garder éveillée en attendant les secours. Grâce à ses actions, la victime a survécu à de nombreuses fractures et aux effets de son hypothermie.

Félicitations à nos deux récipiendaires qui ont fait preuve de courage et de professionnalisme.